

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31/10/2013

Absents : - ERIC DIT donne pouvoir à Alain SAUREL

La séance a été ouverte à 20H07.

1) PLAN LOCAL D'URBANISME

L'arrêt du projet d'élaboration du plan local d'urbanisme a été adopté à l'unanimité.

2) RYTHMES SCOLAIRES

Une réunion publique sera organisée en janvier 2014 avec l'ensemble des parents d'élèves.

Par ailleurs le conseil a accepté de rencontrer les élus de SAINT GERMAIN LES PAROISSES pour échanger sur la mise en place de la réforme.

3) COMMUNAUTE DE COMMUNES BUGEY SUD

M. Le Maire a fait une première présentation du calcul des impacts financiers et fiscaux de la fusion extension de la Communauté de Communes suite à la réunion de travail du 19 décembre à Culoz. Les conseillers ont ensuite largement débattu des nouvelles compétences communautaires, certains regrettant que la prise de compétences n'ait pas été totale en matière d'infrastructures sportives.

Pour siéger à l'assemblée du SIVOM du Bas Bugey le conseil a désigné M.FRANCOIS tant que titulaire et MME MARGUIN comme suppléante.

3) QUESTIONS DIVERSES

- Le maire a rendu compte de l'avancement des travaux pour la réhabilitation de la station de Préveyzieu. Le conseil a accepté la signature de l'avenant pour la réalisation d'un déversoir d'orage pour un montant de 3 895€ HT.
- Rapport SOCOTEC sur la vérification des installations électriques du bâtiment mairie-école : il sera fait appel à un électricien pour la réalisation des travaux préconisés. Le conseil a autorisé la signature d'un avenant pour vérification des installations de l'école maternelle.
- Cantine /garderie : accord pour le bon à tirer des nouvelles cartes d'abonnement.
- Le devis de reproduction des dossiers PLU à transmettre aux administrations et partenaires a été accepté pour un montant de 1986,91€ TTC.
- SOGEDO : le conseil a décidé de souscrire un abonnement pour la station de Préveyzieu.
- Le conseil a décidé de solliciter son adhésion au service ADS de la communauté de communes de Bugey Sud.
- Monsieur Le Maire a informé le conseil de la présence d'un camion Pizza sur la place la Mairie le jeudi à 18h à partir du 16 janvier 2014.
- Le conseil a pris connaissance du devis pour la réalisation d'une fresque sur le transformateur de la montée STE ANNE. Il a été décidé de rechercher de nouveaux prestataires pouvant faire des propositions moins élevées.

La séance a été levée à 22h05.

Le Maire
Alain SAUREL